



COMMUNE D'AUBONNE

Conseil communal

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du 26 juin 2007

Présidence : M. Nicolas Suter

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

vu le préavis municipal du 19 avril 2007 n° 5/07 "Rapport de gestion accompagnant les comptes communaux de l'année 2006"

ouï le rapport de la commission de gestion

ouï le rapport de la commission des finances

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e

1. d'adopter

a) les comptes 2006 de la commune d'Aubonne faisant apparaître Fr. 28'831'851.52 aux recettes, Fr. 28'628'029.43 aux dépenses et bouclant ainsi après amortissements par un excédent de recettes de Fr. 203'822.09;

b) le bilan de la commune d'Aubonne avec à l'actif comme au passif la somme de Fr. 32'022'038.94;

2. d'accepter la gestion de la Municipalité pour l'année 2006;

3. de donner décharge de leur mandat à la commission de gestion et à la commission des finances.

Au nom du Conseil communal

Le président

La secrétaire

N. Suter

R.-M. Regidor